



Josette CHALUDE

Blocnotes

Appel à la vigilance : pour une éthique de la “relation d’aide interparentale”

Il y a quelques années, Ségolène Royal proclamait l'intention d'“intégrer” dans notre système scolaire le plus grand nombre possible d'enfants auxquels un handicap en interdisait l'accès. Depuis lors, la gent politique m'est apparue unanimement amorphe dans ce domaine. Certes, elle s'est défaussée fort à propos sur le projet de réforme de la loi de 75, qui lui a, entre autres outils, fourni les moyens de remodeler les circuits de financement au confluent de nos systèmes d'éducation et de santé.

C'est là que s'origine le casse-tête de nos infortunés “décideurs”. Ceux qui pensent à notre place, à en juger par ce que les périodiques les plus sérieux en ont laissé filtrer cet été*, ont été saisis de frénésie réformatrice, prenant apparemment de vitesse les instances de concertation. Nous n'en sommes plus aux effets d'annonce : les CDES ont disparu, (quand un système marche mal en France, on ne l'amende pas, on le remplace) et les familles, invitées à inscrire leur enfant dans l'école de leur quartier, sont, en fait, dans l'obligation de le faire.

Depuis des générations, notre microcosme met sous le nez de chercheurs plus ou moins “socio-quelque-chose” des situations expérimentales dont ils ont tiré bien des jouissances. D'où les performances de notre “langue de bois”, précieux moyen de couvrir nos ignorances et notre impuissance, qui nous aide à surfer innocemment sur un océan d'utopies. Cet instrument m'ayant semblé donner depuis peu des signes de faiblesse, profitons-en pour souligner que la place d'un enfant sourd n'est pas plus aujourd'hui dans une CLIS ou une UPI qu'elle n'était, naguère, dans un internat spécialisé : elle est là où on sera capable d'exploiter ses atouts, de compenser ses manques et d'éveiller son énergie. “Intégrer” dans l'école de tous, sous quelque forme que ce soit, un enfant freiné dans ses apprentissages linguistiques par un trouble auditif précoce n'équivaut pas à fuir les compétences spécialisées, mais à les affiner, les enrichir et les partager avec les acteurs de son environnement.

Autrement dit, pas plus aujourd'hui qu'hier, on ne peut se contenter de conclure à des besoins “quantitative-

ments couverts” et le slogan fondateur de l'ANPEDA - “Faire échec au Hasard” - n'a rien perdu de son actualité. Mais les aléas se sont inversés : d'un vide de solutions acceptables, on est passé en quelques décennies à une problématique de choix multiple difficile à maîtriser. C'est pourquoi, en des temps moins moroses, je m'attendrais à une sacrée foire d'empoigne : d'un côté des structures, des professionnels et des pratiques nourris d'aspirations, voire de prétentions à une expertise de plus en plus pointue, et généralement financés à ce titre, par l'Assurance maladie ; en face, un système éducatif qui permettra certes, de soulager la Sécu d'une partie de ses “charges indues”, mais auquel manqueront trop souvent les connaissances, les instruments et le partenariat nécessaires à une pédagogie personnalisée.

Une autre réalité est venue troubler le jeu : la mutation du système d'enseignement accueillant nos ci-devant “sourds-muets” s'inscrit désormais dans l'effort que les Pouvoirs publics entendent consacrer à la prévention précoce de l'illettrisme. Ce qui est en jeu, c'est l'accès aux apprentissages de base permettant de développer au mieux les potentialités de tous. Opportunisme ou opportunité ?

Toujours est-il que notre microcosme, lui, en dépit de l'effort de clarification du rapport Gillot (“Le droit des sourds” - 1999), est en perte de repères. Depuis longtemps, pour éviter aux familles décisions erronées, comportements inadaptés, angoisse, échecs et frustrations, la relation d'aide interparentale a fait ses preuves et les meilleurs experts de la surdité pré-linguale ont été des praticiens et des chercheurs étroitement associés à l'action des parents. Ces pratiques de solidarité me paraissent plus utiles que jamais, à condition, bien sûr, d'en soustraire - à l'exemple des équipes les plus expérimentées - tout excès de prosélytisme : une communauté n'est pas une secte... ♦

* Je recommande vivement la lecture de “L'école vue par les Français”, numéro spécial de septembre du “Monde de l'Education”